



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor



BRÈVES ÉCONOMIQUES GRANDE CHINE ET MONGOLIE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE PÉKIN

Semaine du 26 au 30 avril 2021

Chine continentale

Conjoncture [\(ici\)](#)

PMI : bien qu'indiquant une expansion de l'activité du secteur manufacturier, les indices PMI officiel et Caixin-Markit ne convergent pas sur la tendance observée en avril

Banque et finance [\(ici\)](#)

Emissions obligataires : au T1 2021, les gouvernements locaux ont émis 374,1 Mds RMB de Special Purpose Bonds

Démographie : la population chinoise pourrait baisser en 2020, selon certaines sources

Secteur bancaire : la PBoC publie le résultat de son évaluation des risques du secteur bancaire, jugé stable dans l'ensemble tout en attirant l'attention sur les petites et moyennes banques

Réglementation : plan de restructuration de ANT Group pour se conformer aux nouvelles exigences réglementaires

Réglementation : 13 nouvelles entreprises Fintech sommées de se conformer aux exigences réglementaires

Gestion d'actifs : incertitudes quant aux positions du principal fonds de pension japonais (GPIF) eu égard à l'inclusion indicelle des obligations d'Etat chinoises dans l'indice FTSE Russell WGBI

Stabilité financière : poursuite des tensions sur les obligations en USD de Huarong

Consommation : la municipalité de Pékin devrait distribuer 4,5 Mds RMB de coupons pour stimuler la consommation pendant les vacances de la Fête du Travail

Echanges et politique commerciale [\(ici\)](#)

Investissements : des investisseurs chinois envisageraient d'acquérir des parts de Saudi Aramco

Hainan : publication de mesures de libéralisation du port franc de Hainan

Contrôle des exportations : le MofCom publie les lignes directrices sur l'établissement du mécanisme de conformité interne pour les exportateurs de biens à double usage

Industrie et numérique [\(ici\)](#)

Economie numérique : les plateformes numériques devront établir des organes indépendants pour superviser le traitement des données personnelles

Circulation de données : les exportations de données hébergées sur serveurs chinois vers des tribunaux étrangers pourraient être soumises à une approbation préalable des autorités

Cybersécurité : les organisations chinoises investies d'une responsabilité de surveillance des activités d'espionnage

Développement durable, énergie et transports [\(ici\)](#)

Transport aérien : la Chine confirme le maintien de sa politique unilatérale de restriction des vols internationaux

Aéronautique : la treizième édition du salon aéronautique international de Zhuhai se tiendra en septembre 2021
Aviation civile : la CAAC dresse un état des lieux des enjeux et perspectives pour la Chine avec de nombreux experts de l'industrie
Développement durable : publication d'une directive pour attribuer une valeur économique aux biens et services environnementaux
Environnement : marée noire au large du port de Qingdao suite à une collision impliquant un pétrolier
Biodiversité : présentation du [site internet](#) officiel de la COP 15 à Kunming
Energie : la Chine envisage d'atteindre plus de 30 GW de capacités de stockage (hors hydraulique) en 2025

Actualités régionales ([ici](#))

Shanghai : résultats économiques du Q1 2021
Anhui : publication du 14^e plan quinquennal, priorité à la revitalisation du Nord de l'Anhui
Cercle économique Chengdu-Chongqing : mise à jour de la liste des grands projets communs

Hong Kong et Macao ([ici](#))

Hong Kong

Inflation : l'IPC repart à la hausse au mois de mars à +0,5% (g.a), après une légère contraction au mois de février
Bourse : HKEX publie les meilleurs résultats trimestriels de son histoire
Secteur bancaire : HSBC publie des résultats en forte hausse, de même pour Standard Chartered
Finance verte : Hong Kong, 4^{ème} place boursière la plus durable selon le « Sustainability Atlas » de Morningstar
Commerce extérieur : les exportations hongkongaises en hausse de 26,4% (g.a) au mois de mars
Emigration : près de 60% des hongkongais d'entre 15 et 30 ans souhaiteraient émigrer s'ils en avaient l'occasion

Macao

Tourisme : le nombre de visiteurs à Macao a augmenté de +77% en mars
Commerce extérieur : les importations de Macao ont augmenté au cours des 3 mois 2021 de +82,5%

Taiwan ([ici](#))

Industrie : la production industrielle taïwanaise poursuit sa progression en mars 2021
Croissance de l'économie : les prévisions pour 2021 revues à la hausse par les instituts de recherche
Finances : accord sur l'ouverture du bureau régional de la CABI à Taiwan
Développement durable : la Présidente Tsai Ing-wen annonce la neutralité carbone à l'horizon 2050
Semi-conducteur : TSMC renforce sa capacité de production de semi-conducteurs 28 nm dans le Jiangsu
Energies renouvelables : Total prend une participation de 23% dans le champs éolien de Yunlin

Mongolie ([ici](#))

COVID19 : baisse drastique de l'activité des entreprises mongoles au premier trimestre 2021.
Banque Asiatique de Développement : perspectives positives pour la reprise de la croissance mongole en 2021

Chine continentale

Conjoncture

PMI : bien qu'indiquant une expansion de l'activité du secteur manufacturier, les indices PMI officiel et Caixin-Markit ne convergent pas sur la tendance observée en avril

Pour le secteur manufacturier, l'indice des directeurs d'achats (PMI) Caixin-Markit augmente à 51,9 en avril, contre 50,6 en mars, soit le plus haut niveau depuis décembre et le 12^{ème} mois consécutif indiquant une expansion de l'activité du secteur manufacturier. Cependant, l'indice PMI officiel fléchit à 51,1, contre 51,9 en mars. Il demeure cependant au-dessus de la barre des 50 (zone d'expansion) pour le 14^{ème} mois consécutif, indiquant que le secteur manufacturier continue de croître, mais à un rythme plus lent.

L'évolution de l'indice PMI officiel s'explique par la baisse de l'ensemble des sous-indices, en particulier celui de la production (52,2 contre 53,9 en mars) et des nouvelles commandes (52 contre 53,6 en mars), dont les baisses reflètent l'incidence négative de la demande sur l'offre (ils demeurent supérieurs au seuil de 50). Au contraire, les sous-indices du stock des matières premières (48,3 contre 48,4 en mars) et des délais de livraison fournisseurs (48,7 contre 50 en mars), qui chutent également, s'établissent en-deçà du seuil.

Le PMI officiel non manufacturier chute fortement, revenant à 54,9 en avril (contre 56,3 en mars), mais demeure largement supérieur au niveau enregistré en février (51,4), après une période de chute depuis décembre 2020. Ce recul est imputable à la diminution de tous les sous-indices, en particulier celui des nouvelles commandes (51,5 contre 55,9 en mars), des prix des intrants (54,9 contre 56,2 en mars), des activités commerciales (54,9 contre 56,3 en mars) et des prix de vente (51,2 contre 52,2).

Pour mémoire, le PMI manufacturier de Caixin, compilé par la société d'analyse de données IHS Markit Ltd., est davantage représentatif de l'industrie légère tandis que l'enquête officielle donne davantage de poids aux industries lourdes.

Retour au sommaire ([ici](#))

Banque et finance

Emissions obligataires : au T1 2021, les gouvernements locaux ont émis 374,1 Mds RMB de *Special Purpose Bonds*

Selon les données officielles publiées par le MOF en avril, les gouvernements locaux ont émis au total 895,1 Mds RMB (environ 137,9 Mds USD) d'obligations au T1 2021, dont 374,1 Mds RMB de *Special Purpose Bonds*. Sur le total, 858,7 Mds RMB d'obligations ont été émises pour le refinancement d'obligations. 36,4 Mds RMB d'obligations nouvelles ont été émises. Pour le seul mois de mars, les émissions d'obligations des gouvernements locaux ont atteint 477,1 Mds RMB, dont 198,3 Mds RMB de *Special Purpose Bonds*.

Au T1 2021, les émissions de SPB sont en nette baisse par rapport aux montants de 717 Mds RMB sur la même période en 2019 et de 1104 Mds RMB sur la même période en 2020. Ce ralentissement illustre le resserrement budgétaire progressif initié par les autorités, dans un contexte où la priorité est donnée au contrôle des risques d'endettement excessif.

Lors d'une réunion du Bureau d'Information du Conseil des Affaires d'État en avril, un représentant du MOF a déclaré qu'à fin 2020, l'encours des dettes des gouvernements locaux s'élevait à 22 660 Mds RMB (la limite autorisée par l'ANP étant de 28 810 Mds RMB). Selon un communiqué publié par le MOF le 28 avril, le MOF s'efforcera pendant la période du 14^{ème} Plan Quinquennal d'améliorer la prévention et la gestion des risques liés à l'endettement public, et susceptibles d'affecter la stabilité financière. Pour ce faire, un mécanisme de gestion de l'endettement des gouvernements locaux avec des normes standardisées sera établi, visant à favoriser la transparence et à responsabiliser les différentes parties prenantes. Le système d'évaluation des risques d'endettement des gouvernements locaux sera amélioré, avec la mise en place de mécanismes d'alerte. En outre, les contraintes sur l'augmentation des « dettes cachées » (dettes hors bilan) devront être renforcées, les institutions financières se voyant strictement interdire la possibilité de financer les gouvernements locaux par des canaux illégaux. *In fine*, les mécanismes d'émissions obligataires de gouvernements locaux devront être améliorés afin d'optimiser la structure de la dette (favorisation de la divulgation des informations, des principes de marché et conformité aux juridictions en vigueur).

Pour rappel, cette année, le quota d'émissions de *Special Purpose Bonds* fixé par les autorités lors des *Lianghui* s'élève à 3650 Mds RMB (contre 3750 Mds RMB en 2020 dans le contexte de la crise du Covid).

Démographie : la population chinoise pourrait enregistrer une baisse en 2020, selon certaines sources

Alors que le NBS devait publier au début du mois les résultats du 7^{ème} recensement de population tenu en novembre et décembre 2020, certaines sources journalistiques (*The Financial Times*) ont annoncé le 28 avril que, pour la première fois en cinq décennies, la population chinoise aurait enregistré une diminution en 2020. La population pourrait ainsi être inférieure au seuil des 1,4 Md d'habitants observé en 2019. Il convient de noter que les données statistiques, susceptibles d'avoir fait l'objet de fuites, pourraient constituer des estimations préliminaires devant être révisées par la suite. En réaction à ces projections, le NBS a publié le 29 avril un communiqué affirmant que la population chinoise continuerait de croître en 2020. La dernière baisse démographique date de 1960-1961, années lors desquelles la population avait diminué respectivement de 10 M

et 3,4 M d'habitants dans le sillage du Grand Bond en Avant, selon les données officielles. Début 2021, les données publiées par certaines provinces et municipalités pour l'année 2020 ont déjà indiqué une chute de la natalité à l'échelle locale (ville de Guangzhou, ville de Heifei, province du Ningxia, province du Heilongjiang notamment).

Selon les estimations du *think tank* gouvernemental *China Population and Development Research Center*, la population chinoise atteindrait un pic vers 2027 - année où l'Inde deviendrait *de facto* le pays le plus peuplé du monde - et reculer à environ 1,32 Md d'ici 2050. Au cours des cinq dernières années, le nombre de Chinoises âgées de 20 à 34 ans a diminué annuellement de 3,4 M, et ce rythme pourrait doubler pour atteindre 6,2 M au cours des cinq prochaines années. Le nombre de naissances annuel pourrait ainsi revenir à quelque 11 M d'ici 2025 (contre 17,9 M en 2016 ; 15,2 M en 2018 et 14,6 M en 2019, selon le NBS), si la Chine parvient à maintenir un taux de fécondité à 1,5 naissance par femme, taux déjà considéré comme faible (un taux de fécondité de 2,1 est nécessaire pour maintenir une population stable). À l'inverse, la population de 65 ans et plus pourrait tripler d'ici 2030 pour atteindre 300 M. Ainsi, Cai Fang, vice-président de la CASS, indiquait début avril que la croissance démographique chinoise pourrait atteindre un pic avant 2025. En ce qui concerne la population d'âge actif, celle-ci est entrée en phase de décroissance à partir de 2011. En effet, de 2000 à 2010, la part de la population en âge de travailler (de 15 à 59 ans) est passée de 66% à 70%. À fin de 2019, ce ratio est tombé à 64%. Dans le même temps, la part des personnes âgées de 60 ans et plus dans la population totale a augmenté constamment pour s'établir à 13% en 2010 et 19% en 2019 ; la Chine passerait « d'un excédent de main-d'œuvre à une pénurie de main-d'œuvre au rythme le plus rapide de l'histoire ». Selon un rapport publié par la PBoC le 26 mars 2021 (« Comprendre et répondre à la transition démographique chinoise », *PBoC Working Paper No.2021/2*), la population chinoise pourrait diminuer de 32 M d'habitants entre 2019 et 2050.

Le vieillissement de la population apparaît comme un risque majeur pesant sur le développement économique, et les réformes structurelles de planification démographique constituent une priorité pour les autorités :

- **Mesures de contrôle des naissances** : En 2016, le gouvernement a abandonné la politique de l'enfant unique mise en place en 1979, en autorisant les couples chinois à avoir deux enfants. Cependant, les effets du relâchement du contrôle des naissances n'ont pas été aussi marqués qu'anticipé par les autorités, compte-tenu du coût de la vie croissant (logement, éducation) et des mutations sociales (vie maritale, âge de la femme à la naissance du premier enfant, célibat, opportunités professionnelles, déséquilibres hommes-femmes, etc.). Dans son rapport publié en mars (*PBoC Working Paper No.2021/2*), la PBoC appelait à libéraliser complètement les politiques de natalité, afin de contrebalancer les effets du vieillissement et de la chute du taux de natalité, alertant qu'il « serait bientôt trop tard pour inverser l'incidence économique du déclin démographique ». Le rapport souligne par ailleurs que d'ici 2050, la part de la population d'âge actif chinoise serait plus faible que celles des États-Unis, impliquant un coût du vieillissement démographique plus important. À ce titre, Yu Luming, directeur adjoint du Comité de travail de Pékin pour la population âgée, a affirmé que "la priorité [était] d'étudier et d'introduire un programme pilote pour libéraliser la planification familiale dès que possible".
- **Politiques de soutien à la natalité** : Yu Luming a également déclaré qu'il était nécessaire de « mettre en œuvre une série de politiques de promotion de la natalité dès que possible ». Quant à lui, le rapport publié par la PBoC souligne la nécessité de « créer un environnement propice à la natalité et résoudre les problématiques que rencontrent les femmes pendant la grossesse, l'accouchement et l'inscription à la crèche et aux écoles."

- **Politiques des retraites** : Actuellement, l'âge du départ en retraite est de 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes en moyenne. Le gouvernement central a annoncé dans le 14^{ème} Plan Quinquennal publié lors des *Lianghui* que l'âge de la retraite serait progressivement décalé, afin de pérenniser le système des retraites. Bien que le Fonds national de la sécurité sociale (CNSS) bénéficie en 2020 d'un fonds de réserve d'environ 6000 Mds RMB (922,8 Mds USD), certains chercheurs signalent un potentiel « gouffre financier » à venir. L'Académie Chinoise des Sciences Sociales (CASS) a estimé dans un rapport de 2019 que ces fonds s'épuiseraient d'ici 2035 et que le déficit lié au financement des retraites pourrait atteindre 11 000 Mds RMB d'ici 2050. Lors du Forum de Boao, Li Bo, vice-gouverneur de la PBoC, suggérait que l'utilisation des fonds publics issus de la vente de terres appartenant à l'État ou des émissions obligataires du Trésor pourrait financer ce déficit.
- **Système du hukou** : le système d'enregistrement de résidence permanente du Hukou, qui restreint en partie la mobilité des travailleurs chinois et exacerbe les problématiques de pénurie de main d'œuvre, a fait l'objet de plusieurs mesures d'allègement, notamment en 2016 et 2019, où plusieurs centaines de millions de résidents ruraux se sont vu accorder des permis de résidences dans les villes. Les autorités ont annoncé lors des *Lianghui* des mesures supplémentaires d'allègement. Cependant, une libéralisation totale des migrations impliquerait en particulier des pressions accrues sur le financement des dépenses sociales dans les villes (*éducation, social safety nets*), ainsi que de potentiels troubles sociaux.

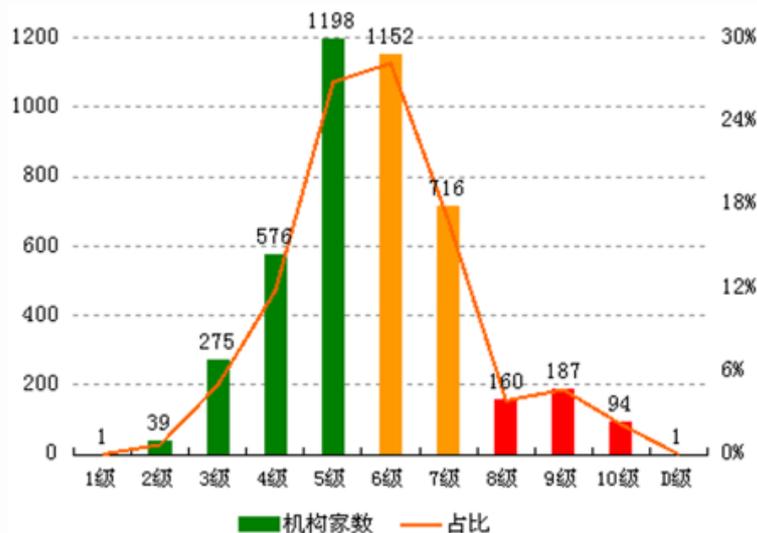
Au problème national du vieillissement de la population s'ajoute celui des disparités régionales, certaines provinces enregistrant une diminution de leur population plus rapide que d'autres, assortie de déficits budgétaires et de pressions sur les finances locales accrues, qui renforcent l'urgence de l'harmonisation des dispositifs de sécurité sociale à l'échelle nationale. Alors que la politique démographique est supervisée par la Commission nationale de la santé, le système de retraite est géré par le Ministère des ressources humaines et de la sécurité sociale et le Fonds national de la sécurité sociale (CNSS) par le MOF. Compte tenu des risques sur la stabilité financière (endettement) et le développement économique (ralentissement de la croissance, baisse de la demande et de la consommation intérieure, impacts sur la productivité) induits par les enjeux démographiques, la PBoC pourrait être davantage concernée par ces enjeux.

Pour rappel, la Chine réalise un recensement national tous les 10 ans. Le recensement mesure l'évolution de la taille et de la diversité de la population chinoise, à l'échelle nationale mais également de chaque province, et nécessite la collecte de nombreuses informations relatives à la population, parmi lesquelles la composition par sexe, la répartition par âge, le niveau de formation, la profession, le statut marital, etc. Le recensement constitue un outil essentiel pour l'élaboration des politiques gouvernementales futures. Il convient de noter que l'exactitude des données statistiques fait régulièrement l'objet d'interrogations de la part des spécialistes, en particulier dans le cadre des recensements, certains chercheurs affirmant que la taille de la population et le taux de natalité sont généralement surestimés en Chine.

Secteur bancaire : la PBoC publie le résultat de son évaluation des risques du secteur bancaire, jugé stable dans l'ensemble, tout en attirant l'attention sur les petites et moyennes banques

La PBoC a publié le 23 avril le résultat de son évaluation des risques du secteur bancaire pour le 4^{ème} trimestre 2020, après examen des 4399 institutions financières du secteur bancaire, au nombre desquelles 24 grandes banques, 3999 petites et moyennes banques ainsi que 376 institutions non bancaires.

3957 des 4399 institutions (90%) qui représentent 98% du total des actifs du secteur bancaire se situent aux niveaux 1-7 en sécurité. Le nombre d'institutions à haut risque (niveaux 8-10 et D qui signifie la fermeture de l'établissement ou la reprise par d'autres institutions) a considérablement diminué par rapport à la même période de l'année précédente, de 103, pour s'établir à 442.



Source : PBoC

Les grandes banques ont obtenu les meilleures notations : 23 des 24 grandes banques, qui représentent 71% du total des actifs du secteur bancaire, ont reçu des notations comprises entre les niveaux 1 et 4. Parmi les petites et moyennes banques, les banques à capitaux étrangers et les banques privées dont aucune n'est à haut risque ont obtenu des notations relativement bonnes : 95% et 74% s'inscrivent respectivement aux niveaux 1-5. 72% des banques commerciales urbaines (BCU-*Rural Commercial Banks*) se trouvent aux niveaux 1-5 mais 12% d'entre elles, qui représentent 4% du total des actifs des BCUs sont classées à haut risque (niveau supérieur à 8). Les institutions coopératives rurales (y compris les banques commerciales rurales, les banques coopératives rurales et les coopératives de crédit rurales) et les banques rurales présentent les risques les plus élevés : les institutions coopératives rurales et les banques rurales à haut risque sont respectivement au nombre de 285 et 127, soit 8% et 10% du total des actifs de cette catégorie d'institutions.

Eu égard à la répartition régionale des institutions financières à haut risque, les écarts sont importants : il n'y en a pas ou très peu dans les villes et provinces suivantes : Pékin, Shanghai, Shenzhen, Zhejiang, Jiangsu, Fujian et Jiangxi, tandis que leur nombre est relativement élevé dans les provinces ci-après : Liaoning, Gansu, Mongolie intérieure, Henan, Shanxi, Heilongjiang, Shandong, Guangxi.

M. ZHOU Maohua, analyste des marchés financiers de la banque Everbright, a souligné les principaux facteurs à l'origine du haut niveau de risque de ces institutions : la mauvaise situation économique régionale, la faiblesse des fonds propres des banques coopératives rurales, une gouvernance interne imparfaite, la mauvaise gestion, des problèmes historiques, une concurrence féroce et l'impact de l'épidémie. Deux points importants à souligner : 1. Certains responsables de gouvernements locaux mus par des motifs de promotion personnelle obligent parfois les banques locales à fournir des financements afférents à des projets d'investissement liés à des intérêts politiques, conduisant à un développement extensif d'activités de prêts bancaires peu rentables ainsi qu'à des enchevêtrements ou des concentrations de prêts trop importants. 2. Certains actionnaires principaux de banques locales se servent parfois de leurs pouvoirs pour effectuer des financements en violation de la réglementation des opérations avec d'autres institutions financières ou entreprises conduisant à une concentration de prêts bancaires ainsi qu'à un accroissement de créances douteuses.

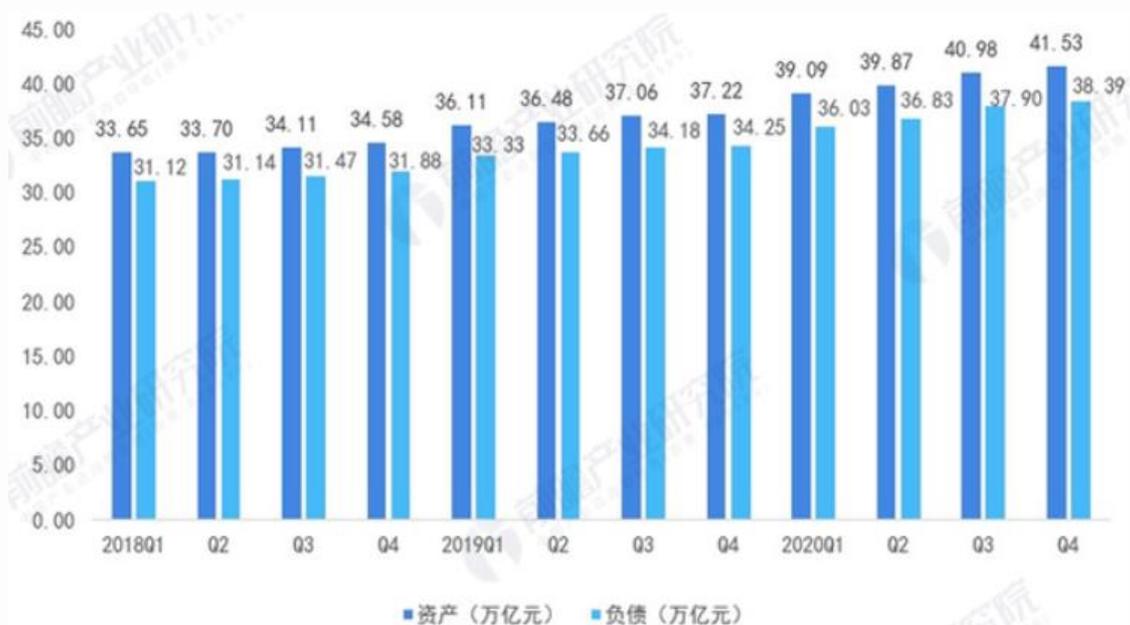
Les autorités de régulation compétentes attachent une grande importance aux risques des banques rurales et prennent des mesures pour atténuer les risques : la CBIRC a publié au début de cette année la « circulaire sur davantage de promotion en matière de réforme et de restructuration des banques rurales ». La PBoC a décidé le 3 avril une réduction ciblée de 1 point de pourcentage du taux de réserves obligatoires pour les petites et moyennes banques leur permettant de diluer les coûts d'endettement afin de mieux faire face au risque de dégradation de la qualité des actifs dans un environnement économique morose. Le Comité de stabilité et de développement financier du Conseil des affaires d'Etat a proposé lors de sa 25^{ème} réunion tenue le 7 avril d'utiliser des moyens efficaces pour renforcer la reconstitution du capital des petites et moyennes banques afin que celles-ci puissent mieux résister aux risques et accorder des crédits.

En 2020, la CBIRC a proposé, suite à une analyse détaillée sur les risques des petites et moyennes banques, d'introduire des investisseurs qualifiés dans les fusions et la restructuration des institutions coopératives rurales à haut risque et de permettre aux gouvernements locaux d'émettre des obligations spéciales pour reconstituer le capital des petites et moyennes banques. Un quota de 200Mds RMB a été accordé au profit de 18 provinces à la fin de novembre 2020.

Certains analystes du secteur estiment que les créances douteuses n'apparaissant pas au bilan des petites et moyennes banques sont plus importantes que celles déjà exposées. Le traitement des créances douteuses en 2021 devrait être plus difficile compte tenu du remboursement différé de certains prêts arrivés à échéance en 2020. La vente ciblée à certains investisseurs de nouveaux titres adossés aux créances douteuses et assortis de décotes est devenue depuis le début de l'année la principale méthode de traitement des créances douteuses utilisée par les banques commerciales rurales. Cette méthode demeure cependant insuffisante pour en absorber la totalité.

Pour mémoire, le total des actifs des institutions financières rurales chinoises était de 41531 Mds RMB au 4^{ème} trimestre 2020, soit une augmentation de 11,6% en g.a.; le passif total était de 38394 Mds RMB, soit une augmentation de 12,1% en g.a. Le ratio d'endettement des institutions financières rurales (92,45% pour le T4 2020), qui s'inscrit entre ceux des banques par actions et des banques commerciales urbaines est relativement modéré en apparence.

Actifs et passifs totaux des institutions financières rurales chinoises 2018-2020 (unité: mille Mds RMB)



Source : CBIRC, Institut de recherche sur les industries Prévoyance

Réglementation : ANT Group dévoile son plan de restructuration afin de se conformer aux nouvelles exigences réglementaires

ANT Group a dévoilé dans un communiqué Wechat mi-avril un plan d'action pour initier la transformation du groupe, dans un contexte de resserrement des exigences réglementaires dans le secteur des Fintech depuis novembre 2020. Les représentants d'ANT Group se seraient entretenus à trois reprises avec les régulateurs pour s'accorder sur ce vaste plan de rectification, qui pourrait devenir un modèle à suivre par les entreprises homologues. La PBoC a également publié un communiqué rapportant les propos de Pan Gongsheng, sous-gouverneur de la PBoC, tenus lors d'une session de questions-réponses à ce sujet.

D'après les communiqués, la restructuration revêt à ce stade plusieurs dimensions :

- **Restructuration d'ANT Group en une *Financial Holding Company* (FHC)** qui inclura toutes les activités financières du groupe (banque, gestion de patrimoine, assurance, paiements en ligne, microcrédit en ligne et crédit à la consommation) : depuis les réglementations rentrées en vigueur le 1^{er} novembre 2020 (« Mesures pour la supervision et la gestion des holdings financières »), les FHC sont soumises à davantage de contraintes opérationnelles et exigences relatives au capital afin de limiter leur levier financier (*financial leverage*). Ces exigences impliqueraient une augmentation de capital de 62% de la FHC créée par ANT Group selon Caixin;
- **Retrait des services financiers Huabei et Jiebei (crédits à la consommation en ligne) de la plateforme Alipay** afin qu'Alipay « revienne à ses activités premières de paiements en ligne » conformément aux injonctions des autorités le 26 décembre 2020;

- **Refonte de l'activité de notation de crédits personnels d'ANT Group (*Zhima Credit*):** ANT Group devra créer une entreprise distincte et obtenir une licence de notation de crédit personnel, conformément à la réglementation de la PBoC devant être publiée à la suite du projet de Loi de janvier 2021 (« Mesures sur la gestion des activités de notation de crédit »). Ces activités se conformeront ainsi aux réglementations sur la protection des droits et données des consommateurs. L'entreprise pourrait ainsi devenir la troisième à recevoir une telle licence après Baihang Credit Scoring (une entreprise créée en 2018 par la PBoC) et Pudaocredit qui ont lancé leurs activités en février ;
- **Consolidation des activités de prêts en ligne au sein d'une *Consumer Finance Company (CFC)*, *Chongqing Ant Consumer Finance Co. Ltd.*,** structure détenue à 50% par ANT Group. Huabei et Jiebei (crédits à la consommation en ligne), actuellement gérées par deux entreprises enregistrées dans la municipalité de Chongqing (*Ant Shangcheng Micro Loan Co. Ltd.* et *Ant Small and Micro Loan Co. Ltd.*) seront incorporées dans cette CFC et dépendront des réglementations nationales dictées par la CBIRC. Pour rappel, ces activités représentaient 40% du chiffre d'affaires total d'ANT Group au premier semestre 2020. Depuis les réglementations entrées en vigueur en février 2021 (« Mesures provisoires sur la gestion des prêts bancaires en ligne »), les CFC sont soumises à des exigences accrues d'adéquation en capital (CAR), qui impliqueraient une augmentation de capital de la *Consumer Finance Company* créée par Ant Group de 580% selon Caixin ;
- De manière générale, **amélioration de la gouvernance d'entreprise, de la gestion macro-prudentielle des risques et rectification des activités financières illégales ;**
- **Gestion des risques de liquidité pour les activités de fonds de valeurs mobilières :** réduction de Yu'e Bao (plus grand fonds de marché monétaire en Chine comptant 600 M d'utilisateurs, détenu à 51% par ANT Group).

Pour rappel, le 2 novembre 2020, les régulateurs chinois ont annoncé de nouvelles réglementations sur les sociétés de microcrédit en ligne, certaines se révélant particulièrement restrictives quant aux activités des deux filiales d'ANT Group, *Ant Shangcheng Micro Loan Co. Ltd.* et *Ant Small and Micro Loan Co. Ltd.* (voir Brèves Hebdo du 4 novembre). Le 10 novembre, la SAMR a introduit de nouvelles directives pour lutter contre les pratiques monopolistiques. Le 26 décembre 2020, les responsables d'ANT Group ont été convoqués pour un entretien à huis clos par la PBoC, la CBIRC, la CSRC et la SAFE, entretien à l'issue duquel cinq axes avaient été identifiés dans le processus de restructuration de l'activité. Aucune échéance n'a été mentionnée mais ANT Group était sommé d'établir un plan d'action en vue de la restructuration de ses activités.

Réglementation : après ANT Group, 13 nouvelles entreprises du secteur des Fintech ont été convoquées par les régulateurs afin de se conformer aux nouvelles exigences réglementaires

Le jeudi 29 avril, la PBoC a publié un communiqué indiquant que la PBoC, la CBIRC, la CSRC et la SAFE, ainsi que d'autres départements de supervision financière, avaient conjointement mené des entretiens avec les représentants de 13 entreprises du secteur des Fintech. Les 13 entreprises mentionnées (ou leur filiale financière) sont Tencent, Duxiaoman, JD.com, ByteDance, Meituan, Didi Chuxing, Lufax Holding Ltd., Airstar, 360 Shuke, Sina Finance, Suning Finance, Gome Fintech, CtripFinance.

Dans son communiqué, la PBoC souligne que les entreprises du secteur des Fintech, ayant certes contribué à accroître l'efficacité des services financiers, les rendant plus inclusifs et moins coûteux, présentent cependant des

dérives dans leur fonctionnement, notamment des mécanismes de gouvernance d'entreprise imparfaits, des phénomènes de concurrence déloyale, des atteintes aux droits des utilisateurs, etc. Elles doivent ainsi procéder à un « auto-examen » et opérer de « sérieuses corrections » afin de se conformer aux exigences réglementaires et aux instructions des régulateurs. Le service de gestion financière des régulateurs sera en charge d'enquêter et traitera strictement des violations conformément à la loi.

En outre, le communiqué précise que :

- 1) Toutes les activités financières sont soumises à la surveillance [des régulateurs] et les sociétés doivent obtenir les autorisations réglementaires nécessaires afin d'opérer leurs activités ;
- 2) Les sociétés doivent « revenir à leurs activités premières de paiement » et déconnecter les autres produits et services financiers proposés ; améliorer la transparence des opérations et corriger les phénomènes de concurrence déloyale ;
- 3) Le « monopole de l'information » doit être brisé et les sociétés doivent mener des services de notation de crédit personnels strictement par l'intermédiaire d'agences agréées conformément aux réglementations ;
- 4) Les sociétés doivent opérer un contrôle accru sur les actionnaires, la structure des capitaux propres, les risques et les « transactions connexes », et constituer des *Financial Holding Companies* incluant l'ensemble de leurs activités financières ;
- 5) Les sociétés doivent appliquer strictement les exigences de surveillance macro-prudentielle et renforcer la gouvernance d'entreprise ;
- 6) Les sociétés doivent renforcer les mécanismes de protection des droits des consommateurs (collecte et utilisation des informations personnelles).

Les entreprises participant à l'entretien ont déclaré qu'elles attacheraient une grande importance aux travaux d'auto-examen et de rectification, sous la direction des services de gestion financière, évalueront pleinement les exigences réglementaires en vigueur et formuleront des plans d'action qu'elles appliqueront scrupuleusement afin de restructurer leurs activités. Après ANT Group, les régulateurs étendent leur campagne de surveillance sur les géants des Fintech, dont l'influence sur les modes de vie des citoyens s'est considérablement accrue ces dernières années.

Gestion d'actifs : incertitudes quant aux positions du principal fonds de pension japonais (GPIF) eu égard à l'inclusion indiciaire des obligations d'Etat chinoises dans l'indice FTSE Russell WGBI

Les investisseurs institutionnels japonais (et *a priori* le *Government Pension Investment Fund* (GPIF)) ont fait état de réserves en décembre 2020 quant à l'inclusion des obligations d'Etat chinoises dans l'indice FTSE Russell World Government Bond Index, en soulignant notamment l'existence de problèmes de liquidité et de règlement des titres ainsi qu'une convertibilité imparfaite du RMB ; pour autant, le fournisseur d'indice a indiqué que les autorités chinoises avaient considérablement amélioré leurs infrastructures de marché sur les titres à revenu fixe, prenant finalement la décision d'inclure les titres d'Etat chinois dans l'indice, sur une période de 36 mois à l'issue de laquelle la pondération finale de ces titres représentera 5,25% de l'indice.

Dans ces conditions, le principal fonds de pension japonais, GPIF, qui gère des actifs de 178 000 Mds JPY (1630 Mds USD) a indiqué qu'il se prononcerait sur l'opportunité de continuer à investir dans le FTSE WGBI après

intégration des obligations d'Etat chinoises. A priori, comme l'a indiqué une porte-parole de GPIF, le fonds de pension ne détiendrait à ce jour aucune obligation chinoise depuis mars 2020, tout en ayant investi à hauteur de 1600 Mds JPY en actions chinoises (15 Mds USD). On voit mal cependant le fonds de pension ne pas chercher à répliquer l'indice, dans la mesure où celui-ci joue un rôle prépondérant dans la gestion indicielle (selon les estimations, un total d'actifs de 2500 Mds USD répliqueraient l'indice, et les investisseurs japonais constitueraient 80% des fonds indexés sur l'indice). En outre, l'écart de rendement des titres d'Etat à 10 ans chinois avec les obligations d'Etat japonaises et américaines de même échéance s'inscrit à l'heure actuelle à quelque 300 et 160 points de base respectivement.

Si tel était le cas, il est très probable que les autres fonds de pension japonais adopteraient un comportement identique, en s'abstenant d'investir dans l'indice ou en investissant dans un indice synthétique excluant les obligations d'Etat chinoises, au prix d'un rendement nettement inférieur à l'indice normal.

Stabilité financière : poursuite des tensions sur les obligations en USD de Huarong

Huarong ayant fait état en fin de semaine dernière de son incapacité à publier ses résultats d'ici la fin avril, dans un contexte où ceux-ci, attendus fin mars, avaient déjà fait l'objet d'un report, les investisseurs détenteurs de titres obligataires émis en USD par l'entité ont procédé à des dégagements. La semaine dernière, les obligations *offshore* échéant fin 2022 avaient rebondi après avoir fait l'objet d'une décote de 65% mi-avril par rapport au pair, à la suite d'une information indiquant que l'entreprise avait été en mesure de rembourser une échéance de 450 M USD. Le régulateur bancaire chinois avait également rassuré les investisseurs en indiquant que la société disposait d'encaisses suffisantes pour honorer ses échéances.

Pour mémoire, la structure de défaillance, créée en 1999, parallèlement à trois autres *Asset Management Companies*, pour faciliter la restructuration du système bancaire chinois, affiche un total de bilan de 1700 Mds RMB (260 Mds USD) et un passif obligataire en USD de 43 Mds USD, dont la moitié échoit en 2022.

Fitch Ratings a été la première agence de notation à réagir, et a ramené la notation de Huarong de A à BBB en considérant que « l'indication par les autorités publiques d'un soutien financier à Huarong n'était pas totalement synchrone par rapport à la capacité de la structure de défaillance à honorer ses échéances en dollars ». L'agence intègre en effet dans son évaluation l'absence de transparence du gouvernement chinois quant à son intention de renflouer Huarong, tout en estimant qu'il aurait tout intérêt à le faire, au regard du rôle de Huarong dans le système financier chinois et des implications systémiques qu'un défaut éventuel entraînerait. La décote était de 15% mardi 27 avril.

Consommation : les autorités de la municipalité de Pékin devraient distribuer 4,5 Mds RMB de coupons à dépenser pour stimuler la consommation pendant les vacances de la Fête du Travail

Selon un article publié sur Weibo le lundi 26 avril, les autorités de Pékin distribueront 4,5 Mds RMB (693,4 M USD) de coupons pour stimuler les dépenses de consommation lors de la fête du Travail, qui débute le 1^{er} mai (coupons de réduction, biens offerts et chèques cadeau). Divers magasins, centres commerciaux, plateformes de e-

commerce, lieux de loisirs et institutions financières devraient contribuer à cette campagne via des réductions et offres commerciales supplémentaires, pouvant atteindre un montant cumulé de 10 Mds RMB.

Pour rappel, en avril et mai derniers, certains gouvernements locaux avaient distribué des coupons de consommation dans le contexte où les autorités s'efforçaient d'atténuer les impacts économiques de la crise du Covid en relançant la consommation des ménages.

Selon les propos de Wang Bingnan, vice-ministre du Commerce, en mai 2020, plus de 170 villes et préfectures avaient distribué des coupons pour un montant total de plus de 19 Mds RMB (2,7 Mds USD). L'efficacité réelle de telles mesures a été questionnée, n'ayant contribué que de manière marginale à stimuler les dépenses des ménages, et n'ayant pas avantagé les ménages à faible revenu les plus affectés par la crise.

Retour au sommaire ([ici](#))

Echanges et politique commerciale

Investissements : des investisseurs chinois envisageraient d'acquérir des parts de Saudi Aramco

Selon [Reuters](#), le fonds souverain China Investment Corporation (CIC) figure parmi les investisseurs potentiels actuellement en discussion avec l'Arabie saoudite pour acheter 1 % des actions du géant énergétique mondial Aramco, soit une valeur de 19 Mds USD selon sa capitalisation boursière actuelle. Aramco serait également en négociations avec plusieurs entreprises pétrolières chinoises.

Mohammed ben Salmane, prince héritier d'Arabie saoudite a [indiqué](#) que « des discussions sont actuellement en cours pour l'acquisition d'une participation de 1 % par une société énergétique mondiale de premier rang dans le cadre d'un accord important qui stimulerait les ventes d'Aramco dans un grand pays ».

L'Arabie saoudite, premier exportateur mondial de pétrole, a conservé sa position de premier fournisseur de pétrole brut de la Chine pour un septième mois consécutif en mars 2021, avec 7,8 millions de tonnes de pétrole brut importé par la Chine pour une valeur de près de 3,5 Mds USD (source : douanes chinoises).

Hainan: Publication de mesures de libéralisation du port franc de Hainan

Le 26 avril, 20 départements chinois dont le ministère du Commerce (MofCom) et la Commission nationale du Développement et de la Réforme (NDRC) ont conjointement publié une [circulaire](#) annonçant 28 mesures pour faciliter la libéralisation du port franc de Hainan, qui seront pleinement mises en œuvre d'ici 2025.

Parmi ces 28 mesures, 13 concernent le commerce des biens, afin « d'établir un nouveau centre du commerce international et régional offshore ». En particulier, le contrôle sur le commerce de pétrole brut et raffiné sera assoupli dans la zone portuaire de Yangpu (au nord de Hainan) – zone soumise à un régime fiscal et douanier spécial ; le sucre importé dans cette zone sera exempté de l'administration des contingents tarifaires. Par ailleurs, les licences d'importation pour certains produits mécaniques et électriques ne seront plus nécessaires. L'exportation de voitures d'occasion sera en outre encouragée. 15 mesures concernent la facilitation du commerce de services. En particulier, les restrictions sur l'organisation des expositions économiques et technologiques par des institutions étrangères seront supprimées. Par ailleurs, les procédures d'enregistrement pour l'importation et l'exportation de technologies, ainsi que l'obligation de licence pour la création de sociétés de vente aux enchères seront supprimées. Les entreprises culturelles chinoises (animation, jeux vidéo, films etc.) ayant un potentiel pour l'exportation seront encouragées à s'établir à Hainan.

Le plan pour créer le port franc de Hainan a été promulgué en juin 2020 conjointement par le comité central du Parti communiste chinois (PCC) et le Conseil des affaires d'Etat ; il vise à transformer l'île entière à une zone douanière spéciale.

Contrôle des exportations : le MofCom publie les lignes directrices sur l'établissement du mécanisme de conformité interne pour les exportateurs de biens à double usage

Le 28 avril, le ministère chinois du Commerce (MofCom) a publié les [lignes directrices](#) sur l'établissement du mécanisme de conformité interne pour les exportateurs chinois de biens à double usage, entrées en vigueur immédiatement (remplaçant les lignes directrices publiées en 2007).

Conformément à la loi sur le contrôle des exportations, l'établissement d'un mécanisme de conformité interne n'est pas obligatoire, mais seulement encouragé (les exportateurs ayant établi des mécanismes efficaces obtiendront leurs licences d'exportation plus facilement). Le mécanisme de conformité interne aura désormais un « droit de veto » sur les exportations de l'entreprise. Il devra conduire une évaluation globale sur les risques potentiels pour les activités d'exportation ; y compris les risques juridiques liés aux biens exportés, aux importateurs, aux pays destinataires, aux utilisateurs et utilisations finales, aux partenaires tiers (transporteurs par exemple), aux méthodes de paiement des clients etc. Les exportateurs doivent définir des mesures urgentes de sauvegarde et alerter les autorités s'ils remarquent que des articles devant être soumis au contrôle ont été exportés sans licence, ou que les utilisateurs ou utilisations finales ont changé. Les exportateurs ayant pris des mesures pour atténuer les conséquences nuisibles résultant de la violation du contrôle des exportations verront leurs peines administratives allégées. Un [guide](#) détaillé est à la disposition des exportateurs.

Retour au sommaire ([ici](#))

Industrie et numérique

Economie numérique : les plateformes numériques devront établir des organes indépendants pour superviser le traitement des données personnelles

Une nouvelle version du projet de loi sur la protection des données personnelles (LPDP), dont une première version avait été publiée en octobre dernier (voir [brèves du SER de Pékin du 12 octobre 2020](#)), a été soumise pour révision le 26 avril. [Selon cette seconde version](#), les plateformes internet disposant d'un nombre d'utilisateurs suffisamment important seraient tenues d'établir des « organes indépendants », principalement composés de personnes extérieures à l'entreprise, en charge de superviser la manière dont ces plateformes traitent les données. A ce jour, la manière dont ces organes travailleront et la définition d'un « nombre suffisamment grand d'utilisateurs » ne sont pas définies.

Le concept d'organe de supervision indépendant semble s'apparenter à celui d'officier de protection des données (DPO) sous le RGPD européen. La création d'un tel organe démontre à nouveau la volonté des autorités chinoises d'établir un régime de gouvernance des données, à la fois pour en exploiter le potentiel économique en optimisant la gestion et l'utilisation, et pour asseoir davantage leur contrôle. La version définitive de la LPDP devrait être publiée cette année après un troisième cycle de révision.

Le même jour, le ministère de l'Industrie et des Technologies de l'Information (MIIT) [a publié](#) un règlement provisoire sur la manière dont les applications mobiles doivent traiter les informations personnelles des utilisateurs. Ces dernières sont notamment invitées à se conformer à [deux principes](#) : le « consentement informé » et la « minimisation des données ». Les applications mobiles doivent par exemple informer les utilisateurs lorsque des informations sensibles (ethnicité, croyances religieuses, caractéristiques biologiques...) sont traitées et doivent collecter le minimum de données nécessaires pour fournir leurs services.

Circulation de données : les exportations de données hébergées sur serveurs chinois vers des tribunaux étrangers pourraient être soumises à une approbation préalable des autorités

Une nouvelle clause du projet de loi sur la sécurité des données interdit aux entreprises chinoises d'exporter des [données hébergées sur des serveurs chinois](#) à des entités étrangères (police, tribunaux étrangers) sans l'approbation préalable des autorités. Les entreprises ou institutions procédant à des exportations de données sans autorisation pourraient écopier d'une amende d'1 M CNY (154 000 USD), une somme s'élevant à 200 000 CNY (25 500 EUR) pour les individus.

Cette clause concernant l'ensemble des données hébergées sur des serveurs chinois, il est probable qu'elle concerne également celles d'utilisateurs étrangers ; ce qui pourrait par ailleurs contrevenir à la loi américaine CLOUD, qui permet à des agences américaines d'exiger l'accès aux informations en ligne quel que soit le pays hébergeant les serveurs. La portée extraterritoriale de cette clause n'est pas précisée. Les autorités chinoises avaient déjà exigé que certaines entreprises hébergent leurs données locales sur le territoire chinois.

Une [première version](#) du projet de loi sur la sécurité des données avait été publiée en juin 2020 et avait fait l'objet d'un appel à commentaires jusqu'à août dernier. Ce texte vise à fournir un cadre juridique à la sauvegarde des données et notamment des « données importantes », définies de manière vague comme « les données qui, en cas de fuite, pourraient directement affecter la sécurité nationale de la Chine, la sécurité économique, la stabilité sociale, la sécurité ou la santé publique » – à l'exclusion toutefois des données impliquant des secrets d'Etat, des données personnelles et des informations militaires, qui sont régies par d'autres textes.

Cybersécurité : des entreprises et autres organisations investies d'une responsabilité de surveiller les activités d'espionnage

Le 26 avril, le ministère de la sécurité de l'Etat (MSS) a publié des [règlementations sur les mesures de sécurité en matière de contre-espionnage](#), entrées en vigueur le même jour. Celles-ci [prévoient](#) l'établissement prochain, par les autorités, d'une liste d'entreprises et d'organisations considérées comme susceptibles d'être victimes d'espionnage par des agents étrangers. Ces entreprises et organisations devront ensuite adopter des mesures de sécurité et de contre-espionnage. Ces entités – pour lesquelles les règlementations précisent qu'elles auront une « responsabilité » dans la lutte contre les activités d'espionnage étrangères – seront par exemple tenues de rapporter tout incident ou soupçon aux autorités, mais aussi de sensibiliser et former leur personnel, notamment en amont de voyages à l'étranger. Pour ce faire, elles disposeront d'un fort appui du MSS, *via* des formations, inspections et supervisions. En outre, selon le *Global Times*, ces règlementations octroieront aux organes de sécurité l'accès aux locaux, matériel interne, systèmes d'informations et ordinateurs des entreprises concernées.

Dans son communiqué de presse, [Xinhua](#) note l'intensification de l'infiltration en Chine d'agences de renseignement, d'activités d'espionnage étranger et de « forces hostiles », qui auraient renforcé leurs tactiques d'espionnage, tandis que le *Global Times* avait publié début avril une [courte infographie](#) des comportements jugés comme suspects et des cibles potentielles (fonctionnaires, étudiants). Les entreprises d'Etat [auraient déjà intensifié](#) leurs activités de contre-espionnage depuis 2019, notamment en cas de déplacements à l'étranger dans les pays membres de l'alliance des « Fives Eyes » (Etats-Unis, Royaume-Uni, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande) où les employés seraient tenus de rapporter strictement leurs programmes et rencontres, selon le *Global Times*. Au sein des SOEs, le personnel serait déjà tenu d'assister à des formations de contre-espionnage en amont de leur départ, pour les pays considérés comme étant à « haut risque ».

Retour au sommaire ([ici](#))

Développement durable, énergie et transports

Transport aérien : la Chine confirme le maintien de sa politique unilatérale de restriction des vols internationaux

Depuis le 26 mars 2020, la Chine a décidé unilatéralement de mettre en place une politique de restriction des vols internationaux pour des raisons d'urgence sanitaire, dans le but de protéger le pays du risque d'importation de cas de COVID-19. Cette politique dite « 5-1 » (principe évoquant une unique liaison hebdomadaire par pays et par compagnie aérienne avec un point d'entrée et de sortie unique) est une suspension *de fait* des accords aériens bilatéraux, dont l'accord franco-chinois de 1966. En effet, ce n'est que sous la pression internationale que la Chine (i) a consenti à rouvrir l'accès à son territoire aux compagnies étrangères, à partir de juin 2020 ; (ii) à appliquer le principe de réciprocité des opportunités entre les transporteurs, en tout cas entre les pavillons français et chinois (3 vols hebdomadaires pour chacun).

Pour mémoire, de nombreuses dispositions de la politique 5-1 chinoise sont hautement dérogoires aux accords aériens et aux principes de réciprocité, telles que :

- L'obligation d'obtenir une autorisation supplémentaire par la ville d'accueil (selon les accords aériens, une approbation de programme de l'autorité d'aviation civile vaut autorisation), très complexe et difficile à obtenir dans les faits.
- L'interdiction pour les compagnies européennes de desservir en vol direct Pékin, tandis qu'Air China assure des liaisons directes depuis Athènes, Copenhague, Stockholm ou Vienne, introduisant des distorsions de concurrence et d'accès au marché des services aériens UE-Chine.
- Le traitement des pilotes et personnels navigants. En Chine, les pilotes et personnels navigants des vols passagers sont soumis à des tests de dépistage au COVID-19, dispositions auxquelles s'opposent la plupart des compagnies étrangères et qui les oblige à de coûteuses escales techniques dans un pays tiers, entraînant des écarts de compétitivité et renchérissant les tarifs. En France, tous les pilotes et PN entrants sont exemptés des mesures sanitaires (de par la nature de leurs fonctions) et aucune objection n'est faite à leur retour par le même avion à leur point de départ.
- Le mécanisme dit de « circuit breaker », sanctionnant les compagnies aériennes par l'annulation de liaisons aériennes régulières (ou un plafonnement des taux de remplissage), sur des durées variables, en fonction du nombre de passagers détectés positifs au COVID-19 à leur arrivée sur le sol chinois ou lors de leur quarantaine.

Les compagnies aériennes et les Etats étrangers, dont la France, contestent par principe le « circuit breaker » mis en place par la Chine en ce qu'il cible de manière injuste les compagnies aériennes pour la survenance de cas de COVID-19, compte-tenu de leurs capacités et responsabilités de transporteurs aériens, et en dépit des dispositifs de prévention sanitaire mis en place au départ ou en transit de tous les vols à destination du territoire chinois. La mise en œuvre de ces dispositions manque de transparence dans la communication des informations ; les décisions de sanction sont prises sans concertation et sans appel, ce qui induit une perturbation de la connectivité. Ainsi, à titre d'illustration, le vol hebdomadaire KL831 entre Amsterdam et Hangzhou a écopé de [deux semaines de suspension](#), annulant ses liaisons du 29 avril et du 6 mai.

La CAAC a notifié le 28 avril d'une [révision](#) du mécanisme de « circuit Breaker », qui sera « expérimentée » à compter du 1^{er} mai 2021. Le principe de ces dispositions reste en vigueur et seules les modalités de leur mise en œuvre ont été clarifiées. La nouvelle notice de la CAAC précise que les sanctions contre les compagnies sont activées à partir de la quatrième semaine après le vol considéré fautif. Les nouvelles dispositions se bornent à des modifications marginales, dont la principale consiste dans le choix laissé à la compagnie aérienne du type de sanctions qui affectera son exploitation vers la Chine, au cas où entre 5 et 9 passagers sont détectés positifs au COVID-19 sur un vol entrant en Chine, dans un délai compris entre leur arrivée et jusqu'à 7 jours après l'atterrissage. Au moment de sa notification par les autorités chinoises, la compagnie visée par la sanction dispose de 24h pour répondre, avec le choix entre deux types de sanctions :

- Suspension des vols suivants pendant deux semaines consécutives (régime actuel). Si la compagnie n'a pas informé de son choix les autorités chinoises, cette sanction s'appliquera par défaut ;
- Limitation des taux de remplissage des vols suivants à 40% pour une durée de quatre semaines (nouvelle possibilité).

Cette dernière option est toutefois assortie d'un si grand nombre de conditionnalités qu'en pratique, il est probable que la suspension des vols suivants pour deux semaines sera reconduite :

- Suspension automatique pour deux semaines si 5 passagers ou plus sont détectés positifs au cours des quatre semaines où s'applique la limitation des capacités à 40%;
- Si une telle situation se produit pendant cette période, impossibilité opposée ensuite à la compagnie aérienne d'activer l'option de limitation des capacités pendant une durée de trois mois ;
- Suspension automatique pendant deux semaines si la compagnie aérienne ne respecte pas la jauge de 40% de capacité sur l'un des vols de la période, etc.

Toutes les autres dispositions du mécanisme de « Circuit Break » demeurent, comme les suspensions des vols suivants pendant une durée de quatre semaines consécutives si 10 passagers ou plus sont détectés positifs au COVID-19 sont imputés à un vol entrant en Chine. Les annulations sont même étendues à huit semaines, si ce seuil de 10 passagers est détecté sur deux vols consécutifs. La nouvelle réglementation évoque également l'hypothèse d'un vol avec plus de 30 passagers infectés : dans ce cas, la suspension n'est pas activée quatre semaines après le vol incriminé, mais immédiatement, sans appel et pour une durée d'un mois. Sans nouveauté non plus par rapport aux dispositions en vigueur jusqu'alors : après la période de sanctions (suspension ou limitation de capacités), les vols devront être limités à 75% de facteur de charge. Si aucun cas passager n'est détecté positif au COVID-19 pendant trois semaines consécutives, la compagnie aérienne peut solliciter des « vols bonus », sachant que tous ces vols bonus sont automatiquement annulés en cas de nouvelles sanctions. Ces « gratifications » sont théoriques puisqu'en pratique, les autorités locales s'opposent à donner des autorisations aux vols bonus.

Enfin, des réglementations municipales viennent s'ajouter à la réglementation nationale et ne semblent pas devoir être abrogées par le nouveau régime. Ainsi, la municipalité de Shanghai impose que si 3 ou 4 passagers sont diagnostiqués positifs au COVID-19, une limitation des taux de remplissage de 50% est obligatoire pour deux semaines consécutives.

Aéronautique : la treizième édition du salon aéronautique international de Zhuhai se tiendra en septembre 2021

Après son annulation l'an dernier pour des raisons liées à la situation sanitaire (Brèves du SER de Pékin, [semaine du 12 octobre 2020](#)), les organisateurs du salon aéronautique international de Zhuhai ont annoncé la [confirmation de la tenue de la treizième édition](#), entre le 28 septembre et le 3 octobre prochain. Depuis sa création en 1996, le salon se tenait habituellement au début du mois de novembre. Aucune mesure n'est prévue pour faciliter la participation de ressortissants étrangers au salon de Zhuhai, les organisateurs ayant informé les industriels qu'à ce stade les restrictions à l'entrée du territoire chinois étaient maintenues (visas, mesures sanitaires en vigueur, dont l'observation d'une quarantaine obligatoire de deux ou trois semaines selon le point d'entrée en Chine). Via leurs équipes et filiales présentes en Chine, certains grands OEM comme Airbus et [Boeing](#) ont cependant l'intention de participer à cette 13^{ème} édition, en valorisant leurs produits pour le marché chinois.

Le salon de Zhuhai est traditionnellement une vitrine pour l'industrie aéronautique chinoise qui y affiche ses progrès et ses ambitions en matière d'aéronautique civile et de défense. Côté civil, les produits de COMAC devraient bien sûr y être à l'honneur, l'entreprise ayant affiché notamment l'ambition de finaliser la certification du monocouloir C919 d'ici la fin de l'année (Voir Brèves du SER, [semaine du 25 janvier](#)). Le groupe chinois vient par ailleurs d'informer de [l'ouverture d'une usine à Nanchang](#) (province du Jiangxi) pour la maintenance, la finition et la livraison de ses avions régionaux ARJ-21, représentant un investissement de 2 Mds CNY [255 M EUR] par la part de la province du Jiangxi. COMAC, qui annonce que 48 ARJ-21 ont été produits pour le marché chinois, s'est fixé l'objectif d'atteindre la production d'un volume de [100 appareils cette année](#).

Aviation civile : la CAAC dresse un état des lieux des enjeux et perspectives pour la Chine, avec de nombreux experts de l'industrie

L'Administration de l'Aviation Civile chinoise (CAAC) a récemment organisé [un webinaire](#) sur les enjeux de construction d'un « pays puissant » dans le domaine de l'aviation civile, en réunissant des experts internes, mais aussi d'autres issus de think tank, d'associations, de compagnies aériennes ou de l'industrie aéronautique. Un intervenant au nom de China Eastern Airlines a notamment rappelé l'intention de l'opérateur aérien basé à Shanghai de se donner des objectifs d'acquisitions de produits aéronautiques chinois, comme en atteste la commande ferme de 5 appareils monocouloirs C919 à COMAC, destinés à enrichir la flotte de sa récente filiale OTT, créé en 2010, qui opère déjà des avions régionaux ARJ-21 (Voir Brèves du SER, [semaine du 1^{er} mars](#)). Un représentant de COMAC a indiqué que son entreprise se donnait l'objectif d'optimiser sa chaîne d'approvisionnement selon un développement intégré, pour une industrie moins dépendante des fournisseurs étrangers, renforçant aussi ses positions de négociations avec eux par une diversité de l'offre (Voir Brèves du SER, [semaine du 19 avril](#)). Compagnie aérienne et avionneur convergent dans la nécessité de renforcer les liens entre les secteurs du transport aérien et de l'industrie aéronautique en Chine. MA Tao, VP Asie du Nord de l'Association International des Transporteurs Aériens (IATA), a fait un état des lieux du trafic aérien, fortement affecté par la pandémie de COVID-19, en se montrant cependant optimiste pour une reprise des vols internationaux, à la faveur de l'intensification de la campagne vaccinale menée par de nombreux pays.

Des directeurs généraux de la CAAC ont également participé en apportant leurs contributions dans les secteurs dont ils ont la charge, dans le contexte des objectifs du 14^{ème} plan quinquennal. Ainsi, M. HAN Jun, DG du développement et de la planification, a rappelé les bons résultats du 13^{ème} plan (exception faite de 2020),

notamment en matière d'objectifs de sécurité et de constructions aéroportuaires, avec 244 aéroports aujourd'hui en service, même s'il reste des défis importants, notamment en matière d'intégration d'outils numériques et d'intelligence artificielle. Pour rappel, le 14^{ème} plan vise la construction de 30 nouveaux aéroports (Voir Brèves du SER, [semaine du 15 mars](#)). En matière de transport aérien international, M. HAN Jun pense que la reprise sera au rendez-vous à partir de 2022.

De son côté, M. YU Biao, DG du transport aérien, a insisté sur l'importance croissante du secteur de la logistique et du fret aérien, dans un contexte où l'offre du tout-cargo vient se substituer à celle de l'effondrement des vols mixtes internationaux (avec fret embarqué sur vols passagers). Il regrette la dispersion des capacités chinoises (entre les filiales des trois principales compagnies, Air China, China Eastern et China Southern), soutenant difficilement la concurrence avec des géants spécialisés comme Fedex ou UPS. Les services au sol pour le fret aérien doivent être modernisés, l'exemple de Zhengzhou étant mobilisé pour ses efforts de rationalisation de l'écosystème (Voir Brèves du SER [semaine du 11 mai 2020](#)), même si les acteurs de terrain restent sceptiques sur ces effets d'annonce et les complications bureaucratiques persistantes, notamment en matière de dédouanement de marchandise, limitant l'attractivité de cette plateforme logistique du Henan. S'agissant de l'aviation générale, M. YU Biao note que malgré l'expérimentation en cours au Sichuan sur l'usage de l'espace aérien à des fins civiles, il fallait poursuivre le dialogue avec l'Armée Populaire de Libération, pour étendre la flexibilité des opérations et des usages civils et militaires du ciel.

M. YAN Mingchi, DG de la politique, des lois et des réglementations, a mis en garde sur l'insuffisance de des lois et réglementations face au développement croissant des besoins d'encadrement. Enfin, M. YIN Shijun, ingénieur en chef, a rappelé l'existence d'un petit groupe dirigeant, sous l'égide de M. FENG Zhenglin, Administrateur de la CAAC, pour favoriser le développement de l'aviation civile intelligente, par le déploiement de nouvelles technologies dans tous les domaines (aéroport, ATM, opération, logistique, etc.), tout en soulignant que les innovations devraient servir d'opportunité pour appuyer les procédures de certification des produits aéronautiques, notamment en matière de navigabilité, pour lesquelles l'ingénieur en chef CAAC constate que les performances et l'efficacité techniques du ministère restent encore largement perfectibles.

Développement durable : publication d'une directive pour attribuer une valeur économique aux biens et services environnementaux

Le comité central du Parti communiste chinois et le conseil des Affaires de l'Etat ont publié récemment une [directive](#) sur l'établissement d'un mécanisme de valorisation des « produits écologiques » (expression chinoise désignant les biens et services environnementaux), dont les principes ont été approuvés en février dernier par le Président chinois XI Jinping.

Le document prévoit d'établir un cadre préliminaire de valorisation économique des produits écologiques à l'horizon 2025, qui permettra d'évaluer la valeur monétaire de la nature et de faire des transactions de biens et services environnementaux. Le cadre sera composé d'un système de comptabilité de la valeur des produits écologiques, d'un mécanisme de compensation écologique pour internaliser les externalités et d'un dispositif pour l'évaluation de la performance environnementale des gouvernements locaux. En écho avec une maxime de XI Jinping (« les eaux claires et les montagnes vertes sont aussi précieuses que les montagnes d'or et d'argent»), l'idée essentielle derrière ces mécanismes est de transformer les bénéfices environnementaux en revenus économiques.

La directive demande de favoriser les mécanismes d'échange des droits liés aux ressources écologiques tels que les quotas d'émission de carbone, les certificats de compensation carbone, les droits de rejet de polluants, les droits d'utilisation de l'énergie et de l'eau. Elle promeut en outre l'intégration de l'indicateur de « produit écosystémique brut » (en anglais *Gross Ecosystem Product*, GEP) qui reflète la valeur totale des biens et services environnementaux dans l'évaluation du niveau de développement d'une économie. Pour mémoire, Shenzhen est la première ville chinoise à avoir rendu public son système de comptabilité du GEP (le 23 mars dernier), signifiant que la municipalité intégrera cet indicateur de développement aux côtés du PIB. La directive souligne également l'importance de la finance verte en encourageant les banques à renforcer le soutien aux prêts à moyen et long termes pour les entités développant des produits écologiques et à réduire les coûts des prêts.

Cependant, la directive ne donne pas de définition exacte des « produits écologiques » ni des méthodes d'évaluation de leur valeur. La *Chinese Academy of Environmental Planning* (CAEP), un établissement public attaché au ministère de l'Écologie et de l'Environnement, travaille depuis plusieurs années sur le sujet et a publié des [guides techniques](#) sur la comptabilité des biens et services environnementaux, en précisant la définition de différents produits écologiques. De plus, la CAEP a déjà réalisé des recensements annuels (de 2015 à 2019) du GEP dans toutes les provinces et villes en Chine continentale.

Environnement : marée noire au large du port de Qingdao suite à une collision impliquant un pétrolier

Mardi 27 avril, le pétrolier libérien « A Symphony » de la société *Goodwood Ship Management* est entré en collision avec le vraquier panaméen « Sea Justice » au large du port de Qingdao (province de Shandong), principal hub pétrolier de Chine. L'accident a provoqué la fuite des réservoirs du pétrolier, qui transportait à son bord 150 000 tonnes de mélange bitumeux (pétrole brut lourd et résidus). Selon l'Administration de la province maritime du Shandong, [400 tonnes de pétrole](#) ont été rejetées dans les eaux de la mer Jaune, avant que le déversement ait pu être contenu (à titre de comparaison, 20 000 tonnes de fioul lourd avait été déversées au large de la Bretagne en 1999 lors du naufrage du pétrolier *Erika* affrété par Total, résultant en une catastrophe écologique historique). D'après l'administration, l'accident ayant eu lieu à 40 miles nautiques (environ 75 km) des côtes, le trafic du port de Qingdao n'aurait pas été perturbé.

12 navires ont été affrétés pour dépolluer la zone, mais les mauvaises conditions climatiques ralentissent les opérations. Des experts auraient été dépêchés sur place pour évaluer l'impact environnemental de cette marée noire, selon le ministère de l'Écologie et de l'Environnement.

Biodiversité : présentation du [site internet](#) officiel de la COP 15 à Kunming

Le [site internet](#) officiel de la 15e Conférence des parties (COP15) de la Convention sur la diversité biologique (CDB) a été présenté le 29 avril lors d'une [cérémonie de lancement](#) en présence de Huang Runqiu, directeur du comité d'organisation de la COP 15 et ministre de l'écologie et de l'environnement. Les modalités d'organisation et d'accueil de la conférence ne sont cependant pas encore disponibles.

La COP 15, initialement prévue à Kunming (Yunnan) en octobre 2020 puis repoussée une première fois en mai 2021, se tiendra finalement cette année du 11 au 24 octobre. Cette quinzième édition, ayant pour thème « Civilisation écologique : construire un avenir partagé pour tous les êtres vivants sur la Terre », vise notamment

l'adoption d'un cadre mondial pour la biodiversité pour l'après 2020. Les prochaines [réunions préparatoires SBSTTA-24](#) (Subsidiary Body on Scientific, Technical and Technological Advice) et SBI-3 (Subsidiary Body on Implementation) auront lieu respectivement du 3 mai au 9 juin 2021 et du 16 mai au 13 juin 2021.

Energie : la Chine envisage d'atteindre plus de 30 GW de capacités de stockage (hors hydraulique) en 2025 et de mettre en place de nouveaux mécanismes tarifaires

L'Administration Nationale de l'Énergie (NEA) et la Commission nationale pour le développement et la réforme (NDRC) ont publié la semaine dernière un projet de [plan](#) pour encadrer le déploiement des nouveaux systèmes de stockage de l'énergie. Le document, soumis à la consultation publique jusqu'au 21 mai, prévoit que d'ici 2025 les capacités installées de stockage de l'énergie ([hors hydraulique](#)) auront atteint 30 GW. Le stockage de l'énergie en Chine est actuellement largement assuré par des stations de pompage hydraulique (à hauteur de [31,8 GW](#)), le stockage électrochimique par batteries ne représentant que 9% de la capacité totale nationale (soit 3,3 GW). En fixant un tel objectif pour 2025, les autorités chinoises ouvrent donc la voie à un déploiement à l'échelle industrielle des batteries et autres technologies de stockage (volants d'inertie, stockage à air comprimé) déjà mentionnés parmi les projets énergétiques prioritaires du 14^{ème} plan quinquennal paru en mars.

Le plan prévoit également d'améliorer les mécanismes de tarification du stockage de l'énergie notamment (i) en étudiant la possibilité d'intégrer les coûts des équipements de stockage bénéfiques à l'équilibrage du réseau à ceux du transport et de la distribution d'électricité ; (ii) en améliorant la politique de tarification « heures pleines/heures creuses » ; (iii) en améliorant les mécanismes incitatifs pour les projets hybrides associant énergies renouvelables et stockage ; (iv) en clarifiant le statut des nouveaux acteurs du secteur du stockage de l'énergie. Les installations de stockage sont par ailleurs encouragées à participer en tant qu'entité commerciale indépendante au marché des services auxiliaires d'équilibrage du réseau électrique (maintien de la fréquence et de la tension aux niveaux de référence), comme c'est déjà le cas en France.

Enfin, le document de la NEA et de la NDRC accorde une place importante à la question de la sécurité, dans un contexte où une station de stockage à batteries lithium-ion [avait explosé le 16 avril à Pékin](#), entraînant la mort de deux pompiers. Il prévoit une amélioration des normes techniques et certifications relatives au stockage de l'énergie, spécifiant la nécessité de « soutenir les nouvelles technologies et normes chinoises de stockage de l'énergie pour qu'elles deviennent mondiales ». Le manque de normes dans le secteur du stockage (seulement 31 en place ou en cours de développement contre plus de 100 dans le secteur des véhicules électriques) pose en effet de véritables problèmes de sécurité dans le pays, d'autant que l'augmentation soudaine de la demande en matériel de stockage en l'absence de mécanismes tarifaires attractifs, a parfois laissé la place au développement de produits de qualité médiocre.

Retour au sommaire ([ici](#))

Actualités régionales

Shanghai : résultats économiques du Q1 2021

La municipalité de Shanghai a publié ses résultats économiques pour le Q1 2021. Son PIB atteint 946 Mds CNY, soit 145,6 Mds USD, en hausse de +17,6 % en glissement annuel. Sur le plan industriel, la valeur ajoutée de la production industrielle a augmenté de +34,5 % en glissement annuel, et de +5,2 % en moyenne sur les deux dernières années. Les ventes au détail en ligne ont atteint 68 Mds CNY, soit +22,5 % en glissement annuel, représentant 14,9 % du total des ventes au détail de biens de consommation pour cette période. Les investissements directs à l'étranger ont atteint 5,6 Mds USD, en croissance de +12,2 % en moyenne sur les deux dernières années. Les importations et exportations de marchandises ont quant à elles atteint 876,7 Mds CNY, soit +15,8 % en glissement annuel.

Source : [Shine](#)

Anhui : publication du 14^e plan quinquennal, priorité à la revitalisation du Nord de l'Anhui

Le 21 avril, la province de l'Anhui a publié son 14^e plan quinquennal et objectifs à long-terme pour 2035. Le plan met en avant le positionnement stratégique de l'Anhui dans le delta du Yangtsé et met l'accent sur la revitalisation du Nord de la province, par des investissements dans les infrastructures de transports et les clusters industriels. Le Nord de l'Anhui, traversé par la rivière Huai, est ainsi désigné comme une « ceinture économique » spéciale dont le développement doit être axé autour d'une croissance industrielle et écologique de qualité. Le Sud et le Nord de la province connaissent en effet des disparités de développement, compte tenu du dynamisme de la capitale de Hefei (située plus au centre de l'Anhui) et la proximité géographique du Sud avec Shanghai et le Zhejiang.

Source : [The Paper](#)

Cercle économique Chengdu-Chongqing : mise à jour de la liste des grands projets communs

La province du Sichuan et la municipalité autonome de Chongqing ont communiqué une mise à jour des grands projets développés en commun dans le cadre du Cercle économique Chengdu-Chongqing, dont plusieurs sont de conception antérieure à la formulation du Cercle économique comme stratégie d'intégration.

Pour un montant total de 1 570 Md CNY, dont 101,6 Md à décaisser en 2021, ce sont 67 grands chantiers qui sont présentés comme appartenant à cette catégorie, dont 47 sont des projets qui vont poursuivre en 2021 un développement entamé antérieurement et 20 qui débutent cette année.

Les projets d'infrastructure dominent l'ensemble, avec 1 210 Md CNY d'investissements. Parmi eux, 24 projets de transport (492 Md CNY total dont 27 Md de décaissement en 2021), dont quatre projets de trains à grande vitesse interprovinciaux, neuf projets d'autoroutes pour relier les villes secondaires du Cercle économique, 11 projets de transport fluvial.

L'exploitation de gaz doit bénéficier d'un investissement de 710 Md CNY sur quinze ans (45 Md en 2021 et 270 Md CNY pour le 14^e plan quinquennal), les deux entités assumant déjà ensemble un tiers de la production nationale de gaz naturel. Ce montant prévoit le développement d'une capacité de production supplémentaire de 100 Md de mètres cubes d'ici 2035.

23 projets industriels, pour un investissement d'environ 270 Md CNY (18 Md en 2021), cultiveront les synergies dans les domaines de prédilection de la zone. Cela comprend par exemple le parc industriel du circuit électronique de l'Ouest de Chongqing et le parc industriel du district de Dazhu, récemment établi à cheval entre les deux territoires.

Source : [Xinhua](#)

Retour au sommaire ([ici](#))

Hong Kong et Macao

Hong Kong

Inflation : l'indice des prix à la consommation repart à la hausse au mois de mars à +0,5% (g.a), après une légère contraction au mois de février

Le rapport sur l'indice des prix à la consommation (IPC) du mois de mars publié par le département du recensement et des statistiques hongkongais le 23 avril fait état d'une hausse de +0,5% de l'IPC en glissement annuel (+0,3% en glissement mensuel), soit légèrement moins que le consensus recensé par Bloomberg (+0,8%). L'inflation retraitée de l'impact du plan de soutien du gouvernement hongkongais est, elle aussi positive à +0,2%.

Cette hausse de l'IPC en mars est principalement explicable par la hausse du niveau des prix de l'énergie (+21,2% en g.a pour les prix de l'électricité, de l'eau et du gaz) et de l'alimentaire (+3,1% en g.a). L'inflation sous-jacente (retraitée des éléments les plus volatils dont le niveau des prix de l'énergie et de l'alimentaire) est de nouveau négative (-0,6% en g.a et -0,1% en g.m) après -0,4% en g.m au mois de février.

Bourse : HKEX publie les meilleurs résultats trimestriels de son histoire

L'opérateur de la bourse de Hong Kong a publié ses résultats pour le 1^{er} trimestre 2021, avec une hausse de 70% de son bénéfice avant impôt à 3,84 Mds HKD (494,7 USD). Bien qu'en forte augmentation, le bénéfice de HKEX demeure légèrement en dessous des attentes du marché (4,11 Mds USD pour le consensus Bloomberg). Le chiffre d'affaires de HKEX, également en forte hausse (+49%) atteint 5,96 Mds HKD (767,7 M USD), légèrement au-dessus du consensus (5,93 Mds HKD).

HKEX a bénéficié d'un environnement particulièrement favorable au cours du premier trimestre avec une multiplication par 9 des fonds levés par IPO en glissement annuel, comptabilisant 32 introductions en bourse pour un montant total de 17,6 Mds USD. Le volume journalier moyen échangé à la bourse de Hong Kong a progressé de +86% à 28,9 Mds USD.

Le titre HKEX a connu une légère baisse (-0,2%) à la bourse de Hong Kong le jour de cette annonce mais a fortement progressé au cours des 12 derniers mois (+96% au 28 avril).

Secteur bancaire : HSBC publie des résultats en forte hausse, de même pour Standard Chartered

Le bénéfice avant impôt de HSBC a enregistré une hausse de 79% au premier trimestre à 5,8 Mds USD, soit bien plus que le consensus relevé par la banque (3,34 Mds USD). Cette bonne performance tient notamment à la réduction des provisions pour créances douteuses (- 435 M USD) du fait de l'amélioration des perspectives économique d'après HSBC. La publication de ces résultats s'est suivie d'une hausse de 2% du titre à la bourse de Hong Kong le 27 avril.

Concernant les opérations de HSBC à Hong Kong, son bénéfice avant impôt s'y est contracté de 34% à 1,89 Mds USD, la banque citant pour principale explication le faible niveau des taux d'intérêt. A l'échelle de l'Asie HSBC voit toutefois son bénéfice avant impôt augmenter de 1%. HSBC a une nouvelle fois rappelé à l'occasion de ses

publications qu'elle souhaitait faire de la région le moteur de sa croissance future, notamment à travers ses activités de gestion de fortune : les dépôts des clients de la division gestion de fortune en Asie ont augmenté de 18% au Q1-2021. Le transfert prochain du directeur mondial des activités de banque de détail de gestion de fortune, du co-directeur mondial de la division banque d'investissement et du directeur mondial de la gestion d'actifs à Hong Kong (en provenance de Londres) illustrent la stratégie de HSBC pour l'Asie.

Standard Chartered, autre banque émettrice de la monnaie hongkongaise (avec HSBC et la Bank of China) a elle aussi publié des résultats trimestriels en forte augmentation avec un bénéfice avant impôt en hausse de 58% à 1,4 Mds USD, largement au-dessus du consensus relevé par la banque auprès de 13 analystes (985 M USD). A la clôture du 28 avril, le cours du titre Standard Chartered était en légère hausse sur l'année 2021 (+6,5%) à la bourse de Hong Kong. La R.A.S. est à l'heure actuelle le principal marché mondial pour Standard Chartered qui y bénéficie d'un ancrage historique, la division Asie-Pacifique (incluant Hong Kong) de la banque étant au premier trimestre à l'origine de 85% de son bénéfice avant impôt.

Finance verte : Hong Kong se place 4^{ème} place boursière la plus durable au monde au sein du Sustainability Atlas de Morningstar

L'atlas de la durabilité établi par Morningstar dans le cadre de la journée mondiale de la Terre et classant les places boursières en fonction de leur durabilité à cette année encore fait de Hong Kong la première place boursière la plus durable hors Union Européenne et la 4^{ème} au classement global, soit deux places de mieux qu'en 2020. Ce classement se base sur le score ESG moyen fourni par la société de notation ESG et filiale de Morningstar ; Sustainalytics pour les entreprises composant l'indice pays des 48 marchés étudiés. Hong Kong est précédée au sein de ce classement par les Pays-Bas, la France (qui gagne deux rangs cette année) et la Finlande.

Commerce extérieur : les exportations hongkongaises en hausse de 26,4% (g.a) en mars

Le commerce extérieur hongkongais a connu une forte accélération au mois de mars avec une hausse des exportations de 26,4% en g.a, bien au-dessus du consensus Bloomberg (15,8%). Sur l'ensemble du premier trimestre, la croissance des exportations s'élève à 33,3% (g.a), avec de plus une très forte croissance séquentielle (+70,6% v.s. T4-2020). Les importations sont elles aussi en hausse au mois de mars (+21,7% en g.a), le déficit commercial hongkongais s'établissant à 27 Mds HKD (3,7 Mds USD).

Dans le détail par pays, les exportations hongkongaises vers la Chine ont cru de 31,3% (g.a), celles vers Taiwan de 51%, celles vers la Corée de 29,2% tandis-que celles vers les Etats-Unis ont progressé plus modestement de 12,2%.

Emigration : près de 60% des hongkongais âgés d'entre 15 et 30 ans souhaiteraient émigrer s'ils en avaient l'occasion

L'institut des études sur l'Asie Pacifique de la Chinese University of Hong Kong a publié les résultats d'un sondage réalisé à Hong Kong auprès de 803 jeunes âgés d'entre 15 et 30 ans. Parmi les résultats marquants, une part croissante de l'échantillon (57,5%) déclare vouloir émigrer, s'il l'occasion lui en était offerte. Lors la précédente édition de ce sondage, réalisée en 2018, ils étaient 46,8% à faire part de leur souhait de quitter Hong Kong.

L'optimisme des jeunes hongkongais quant à leur avenir s'est également dégradé, avec un score moyen de 4,76 sur 10, contre 6,02 en 2018.

Retour au sommaire ([ici](#))

Macao

Tourisme : le nombre de visiteurs à Macao a augmenté de +77% en mars

Le nombre de visiteurs à Macao a chuté de -46 % en g.a (1 738 428 personnes) au premier trimestre 2021. Toutefois, une nette reprise est enregistrée en mars avec 754 541 visiteurs (+77% par rapport à février 2021 et +255,4% en g.a.) mais les chiffres sont encore en retrait par rapport à mars 2019 (-77%).

Commerce extérieur : les importations de Macao ont augmenté au cours du premier trimestre 2021 de +82,5%

Au cours du 1^{er} trimestre 2021, les importations ont augmenté de 82,5% à 3,74 Mds USD : celles en provenance de Chine continentale ont progressé de +77,4% (à 1,26 Mds USD) et celles venant de l'UE de +105,5% (à 1,21 Mds USD). En mars, les importations ont augmenté (+175% en g.a. à 1,44 Mds USD) et celles de parfums, téléphones portables, bijoux en or et produits cosmétiques marquent une forte reprise (+1 091, +803%, +671% et 587% respectivement).

Les exportations ont augmenté de +15% à 440 M USD au cours du trimestre en particulier vers Hong Kong (+21% à 320 M USD), la Chine (+31% à 54,6 M USD) et les États-Unis (+21% à 16,4 M USD). En mars, les exportations ont augmenté de +27% à 160 M USD : les exportations de textiles et de vêtements ont baissé de -26% mais celle de produits non textiles (y compris machines, diamants et montres) ont augmenté de +22%.

Retour au sommaire ([ici](#))

Taiwan

Industrie : la production industrielle taïwanaise poursuit sa progression en mars 2021

Selon le ministère de l'économie (MOEA), [la production industrielle a augmenté de 16,78% en mars, par rapport à mars 2020, soit la 14^{ème} augmentation mensuelle consécutive](#). Largement dépendante du secteur manufacturier (+18,05%) qui représente 90% de la production totale, cette augmentation provient principalement des industries électronique (+26,68%), chimique (+15,31%) et des composants optiques (+8,46%). Parmi les composants électroniques, les semi-conducteurs et les écrans LCD progressent respectivement de 35% et 26% en raison d'une forte demande externe des secteurs du numérique tels que la 5G, le télétravail, les services « HPC » (*High Performance Computing*), l'enseignement à distance, etc. Au cours du premier trimestre, la production industrielle progresse de 12,97% grâce au secteur manufacturier (+13,97%).

Croissance de l'économie : les prévisions pour 2021 revues à la hausse par les instituts de recherche

[Le Chung-Hua Institution for Economic Research \(CIER\), un des principaux « thinktanks » taïwanais, a revu ses prévisions de croissance à la hausse pour 2021 de 3,73% à 4,8%](#). Elles sont supérieures à celles publiées par la DGBAS (4,64%) et la CBC (4,53%). Selon le CIER, au-delà de la demande externe adressée aux industries des TIC, la consommation domestique devrait contribuer à hauteur de 3,89 pb à la croissance économique grâce notamment à la consommation et à l'investissement privés qui devraient progresser respectivement de 5,08% et 4,38%. Le CIER anticipe une hausse des exportations de biens de 17,42% et de 14,85% pour les importations. Du côté [du Taiwan Institute of Economic Research \(TIER\)](#), les prévisions de croissance du PIB sont plus optimistes à 5,03% grâce à la hausse continue des exportations (+5,64%) et de la demande domestique (+5,02% pour l'investissement privé). Enfin, [S&P Global Ratings a révisé la note financière de Taïwan](#), pour la première fois depuis décembre 2002, de AA- à AA, avec également des prévisions positives sur l'économie de l'île en 2021.

Finances: accord sur l'ouverture du bureau régional de la CABEL à Taïwan

Lors d'une [visioconférence entre le ministre taïwanais des Finances et le président exécutif de la Banque d'Amérique Centrale pour l'Intégration Economique \(Central American Bank for Economic Integration, CABEL\)](#), un accord a été conclu portant sur l'ouverture d'un bureau régional de la CABEL à Taïwan. Le ministre des Finances SU Jain-rong, a indiqué que cet accord confirmait la volonté des deux parties de renforcer la coopération bilatérale pour promouvoir « le développement et la prospérité en Amérique centrale ». Taïwan détient 11,09% du capital de la CABEL dont elle est membre depuis 1992. L'île est le plus important créancier de cette banque en Asie avec un montant de crédits de 2,65 Mds USD (devant le Japon, Hong Kong, la Thaïlande et Singapour).

Développement durable : la Présidente Tsai Ing-wen annonce la neutralité carbone à l'horizon 2050

A l'occasion de la Journée Mondiale de la Terre, la Présidente Tsai Ing-wen a annoncé, le 22 avril, que [Taïwan se dirigeait vers la neutralité carbone à l'horizon 2050](#). Taïwan va ainsi accélérer sa transition énergétique en soutenant la réduction des émissions de CO² notamment dans l'industrie, les transports, l'habitat et l'agriculture. Elle a rappelé que les énergies vertes et l'économie circulaire constituaient des priorités du plan d'innovation industrielle dit « 5 + 2 » lancé au cours de son premier mandat. La réalisation de cet objectif passe par la mise en œuvre d'un nouveau mix énergétique à compter de 2025, reposant sur une augmentation du gaz naturel (50%)

et des énergies renouvelables (20%) et une baisse concomitante de la part du charbon (30%). Par ailleurs, l'engagement des donneurs d'ordres étrangers à atteindre un « Net Zero », en 2050, encourage leurs sous-traitants taiwanais à réduire leur empreinte carbone comme dans le cas de TSMC qui participe aux initiatives RE100 et Taiwan Circular Economy 100. Par ailleurs, l'Industrial Technology Research Institute (ITRI) s'est doté d'un nouveau bureau, [l'Office of Net Zero and Sustainability Strategy](#), chargé de soumettre une [stratégie](#) de décarbonation au Yuan exécutif d'ici la fin 2021. Cette entité est dirigée par PENG Yu-min, Vice-président exécutif de l'ITRI assisté des Vice-Présidents LEE Tzong-ming et WANG Ren-chain, respectivement DG du laboratoire de recherche sur les matériaux et la chimie et du laboratoire de recherche sur l'énergie verte et l'environnement.

Semi-conducteur : TSMC renforce sa capacité de production de semiconducteurs 28 nm dans le Jiangsu

Le conseil d'administration de Taiwan Semiconductor Manufacturing Company (TSMC) a approuvé, le 22 avril, un investissement de 2,89 Mds USD pour augmenter la capacité de production de [son usine de Nanjing \(province du Jiangsu\)](#). TSMC souhaite y développer la production de semiconducteurs de 28 nm afin de satisfaire notamment la demande mondiale de composants automobiles. En 2020, 67% des revenus de TSMC provenaient de donneurs d'ordre dont le siège est localisé aux Etats-Unis contre 17% pour la Chine. Le groupe conserve 97% de ses actifs et 90% de ses 56800 collaborateurs à Taïwan. En 2020, il a réalisé un chiffre d'affaires de 46 Mds USD pour un bénéfice opérationnel de 20 Mds USD.

Energies renouvelables : Total prend une participation de 23% dans le champs éolien de Yunlin

[Total a signé un accord avec le groupe allemand WPD](#) portant sur le rachat de 23% des parts de Yunlin Holding GmbH propriétaire du champs éolien offshore de Yunlin, situé au large des côtes taiwanaises, à 200 km au sud-ouest de Taipei. Cette ferme éolienne qui représente une capacité de génération électrique de 640 MW, bénéficie d'un PPA de 20 ans avec Taiwan Power Corporation (TPC) au prix de 250 USD/ MWh pour les 10 premières années et de 125 USD/MWh pour les 10 années suivantes. Il s'agit d'un nouveau succès pour la politique engagée, en 2016, par la Présidente Tsai Ing-wen en faveur du développement des énergies renouvelables, en particulier de l'éolien offshore, 5,7 GW d'origine éolienne offshore étant actuellement en construction. Cet investissement confirme la tendance observée depuis deux ans d'un net renforcement de la présence française à Taïwan.

Retour au sommaire ([ici](#))

Mongolie

COVID19 : baisse drastique de l'activité des entreprises mongoles au premier trimestre 2021

Selon le Bureau national des statistiques mongole, [55,4 % des 205 800 entreprises enregistrées auprès de l'État n'ont mené aucun type d'activité au cours premier du trimestre 2021](#), en raison notamment des divers confinements généralisés instaurés depuis janvier. 80% des entités ayant fonctionné de manière habituelle mènent des opérations commerciales et de services. En 2020, les secteurs de la construction, transformation, production, et de l'agriculture ont été les plus durement touchés par les mesures d'exception mises en œuvre par le gouvernement. Selon la [Chambre nationale de commerce et d'industrie \(MNCCI\)](#), sur les 132 000 entités ayant soumis un rapport fiscal en 2020, 98 000 entreprises n'ont déclarées aucun revenu et aucune dépense sur l'année. Des rapports financiers détaillés ont été soumis par 34 000 entreprises en 2020, contre 61 000 entités déclarantes en 2019.

Banque Asiatique de Développement : perspectives positives pour la reprise de la croissance mongole en 2021

Portée par des termes de l'échange favorables et une demande croissante en produits minéraux, [la croissance économique de la Mongolie devrait se redresser progressivement en 2021 et s'accélérer en 2022 à mesure que les risques liés à la pandémie s'atténuent et que la reprise mondiale se consolide](#). Dans sa publication économique, *Asian Development Outlook 2021 (ADO)*, la Banque asiatique de développement (BASD) prévoit que la croissance mongole atteindra 4,8 % en 2021, par rapport à la contraction de 5,3 % observée en 2020, avant d'atteindre 5,7 % en 2022. La croissance économique sera portée par la demande intérieure, l'accroissement des volumes d'investissements, l'augmentation des octrois de crédit et une reprise d'activité dans l'ensemble des secteurs de l'économie mongole.

L'inflation moyenne devrait accélérer pour atteindre 6,9 % en 2021 et 8,5 % en 2022, dépassant ainsi l'objectif d'inflation à moyen terme de 6,0 % fixé par la Banque de Mongolie, en raison de la reprise de l'économie, de la hausse de la demande et du des prix des carburants, ainsi que la répercussion des effets du taux de change sur les prix des biens importés. Le déficit des opérations courantes devrait se creuser pour atteindre 8,3 % du PIB en 2021 et 10,7 % du PIB en 2022, principalement en raison de l'augmentation envisagée des importations de biens et de services en liaison avec la hausse de la demande intérieure, de l'augmentation des importations de machines et d'équipements avec la reprise de l'exploitation minière et de la hausse des prix internationaux du pétrole.

Toutefois, l'impact prolongé du COVID-19 sur l'activité économique, la lenteur de la mise en œuvre du programme de vaccination et la détérioration du climat des affaires sont autant de facteurs qui peuvent impacter négativement ces perspectives. D'éventuels problèmes dans la conception et la mise en œuvre du programme de relance économique et de ses mécanismes de financement pourraient de même avoir des répercussions négatives sur la reprise.

[Retour au sommaire \(ici\)](#)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Jean-Marc Fenet
Rédacteurs : Lennig Chalmel, Zilan Huang, Yang Jingxia, Florent Geelhand de Merxem, Furui Ren, Kimberley Le Pape, Camille Paillard, Dominique Grass, Li Wei, Lianyi Xu, Pascal Millard, Florian Surre, Odile Huang, Hugo Debroise, Charlotte Lau, Chen Cheng, Max Chang

Revu par : David Karmouni, Antoine Moisson, Orhan Chiali, Valérie Liang-Champrenault, Alain Berder, François Lemal

Pour s'abonner : florent.geelhanddemerxem@dtresor.gouv.fr